



Maîtriser les fondamentaux du viager

Cette formation permet aux professionnels de l'immobilier d'acquérir une compréhension complète des mécanismes du viager. Les participants apprennent à distinguer les différentes formes de viager, à maîtriser les notions clés comme le bouquet et la rente, et à identifier les paramètres économiques et juridiques essentiels. Grâce à ce programme, ils seront capables d'accompagner et d'informer leurs clients dans les opérations en viager tout en reconnaissant les situations complexes nécessitant l'intervention d'un spécialiste. Cette connaissance approfondie garantit un meilleur conseil et une sécurisation des transactions pour l'entreprise et ses clients.



Informations générales

Durée : 7,00 heures

Profil des stagiaires : Agents et conseillers immobiliers souhaitant maîtriser le viager.

Nombre de participants par session : 15 maximum

Pré-requis : Aucun prérequis spécifique n'est nécessaire pour suivre cette formation.



Objectifs pédagogiques

Comprendre les principes fondamentaux de la vente en viager. Distinguer les différentes formes de viager. Comprendre les notions de bouquet, rente viagère, droit d'usage et d'habitation. Identifier les paramètres économiques majeurs d'une opération en viager. Connaître les droits et obligations des vendeurs et acquéreurs. Repérer les points de vigilance et les cas requérant l'intervention d'un expert.



Contenu de la formation & Aptitudes développées

Notions générales sur le viager et contexte réglementaire. Analyse des différents types de viager (libre, occupé, etc.). Présentation des parties prenantes et leurs rôles dans la transaction. Définition et calcul du bouquet et de la rente viagère. Notions de rente viagère et actualisation financière. Étude des facteurs impactant la valorisation du viager. Droits et obligations des vendeurs et acquéreurs en viager. Identification des clauses courantes et situations problématiques. Points de vigilance et protocoles de recours aux spécialistes du droit.



Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Nos intervenants sont des experts dans leur domaine. Leur expérience opérationnelle leur permet d'illustrer la formation par des exemples concrets, des retours d'expérience, des études de cas et des mises en situation professionnelles.



Accessibilité

Les besoins liés à une situation de handicap peuvent être étudiés afin d'adapter, lorsque cela est possible, les modalités pédagogiques et organisationnelles.



Moyens pédagogiques & techniques

Supports numériques, fiches mémo, études de cas concrets, grilles d'analyse des paramètres viagers, quiz, modèles de contrats-types, documentation réglementaire sur le viager.



Suivi & évaluation des résultats

Suivi de présence par émargement. Évaluation diagnostique initiale. Évaluations formatives par QCM et étude de cas en cours de formation. Mise en situation professionnelle pour consolidation. Évaluation finale par QCM. Évaluation de satisfaction. Remise d'attestation de formation.



Délai d'accès



Le délai d'inscription à la formation est au minimum de **2 semaines** avant la date de réalisation.



Modalités d'évaluation & Indicateurs qualité

La formation est sanctionnée par :

Modalités d'évaluation : Attestation de formation remise au participant après participation active et réalisation des évaluations prévues.

Indicateurs Qualité : Note de la formation : / 10